Les unions départementales de Loire-Atlantique CGT, FSU, SAF et Solidaires appellent les travailleur.euses et plus largement les citoyen.nes à participer à la mobilisation pour les libertés, contre les idées d'extrême droite.

Depuis plusieurs années, les politiques gouvernementales et patronales entraînent une hausse des inégalités sociales, de la pauvreté, de la précarité. L'écart entre les riches et les pauvres n'a jamais été aussi élevé, le nombre de Français.es sous le seuil de pauvreté explose. Ces politiques menées ces dernières décennies ont une responsabilité évidente dans la montée des idées d'extrême-droite, du rejet des autres, de l'implantation avérée du racisme …

La théorie du ruissellement, les suppressions d'impôts, les atteintes aux droits des salarié.es, l'individualisation du travail, la stigmatisation du statut des agents de la fonction publique, marqueurs du néolibéralisme gouvernemental, nourrissent par la fragilisation des salarié.es et la déréglementation systématisée la montée des idées d'extrême-droite. Sur la question des libertés, le gouvernement élabore des lois répressives, remet en cause le droit de manifester, organise des reculs démocratiques. Les lois sécuritaires mettent à mal le tissu associatif local qui pallie pourtant seul depuis trop longtemps aux désertions de l'État. En rompant les droits sociaux contre les immigrés, en organisant les chasses aux sorcières par les lois sécuritaires, le gouvernement va encore plus loin : il prend à son compte ces idées et les installe dans le paysage politique.

Les idées de l'extrême droite ne sont pas du côté des travailleur.euses

L'ensemble des travailleur.euses, des citoyen.nes doit avoir conscience que les extrêmes-droites sont dans l'imposture sociale : la défense des salarié.es n'est pas leur priorité bien au contraire. Leurs idéologies sont favorables au capitalisme, aux actionnaires, comme en témoigne, par exemple, les positions du RN contre l'augmentation du SMIC ou pour la réduction des cotisations sociales employeurs. Les tentatives d'installation de syndicats d'extrême-droite dans les entreprises et administrations dans les années 90, pour contrer notamment le syndicalisme de transformation sociale, visaient à imposer une approche nationaliste du mouvement ouvrier. Leurs déclarations contre le droit de grève ainsi que leurs structures syndicales inféodées au FN montraient leur totale opposition au syndicalisme émancipateur et combatif qui permet réellement la défense des travailleur.euses.

Ces idées sont porteuses de régression pour tous les droits acquis par les femmes, dans leur vie personnelle et professionnelle, valorisant un modèle réactionnaire de la femme et de la famille. Les extrêmes-droite s'opposent à tout ce qui concerne la mise en place d'un meilleur accès à la contraception et à l'avortement, à la lutte contre les stéréotypes de genre, et à la condamnation des violences faites aux femmes. En témoigne encore une fois les positions du RN qui s'est opposé en permanence à la totalité des textes promouvant l'égalité femmes-hommes et en faveur de la lutte contre les discriminations sexuelles.

L’extrême droite contre la justice sociale et environnementale

Les extrême-droites sont également hostiles aux services publics et leurs dénonciations des déserts ruraux ne sont qu'agitation car dans les faits, elles portent une conception centraliste, autoritaire et discriminatoire de l’intervention publique, au détriment des services publics locaux. L’expérience de la gestion municipale par l’extrême-droite démontre par ailleurs leur approche clientéliste et partisane, en totale opposition aux principes de neutralité et d’égalité des services publics. Sur l'environnement, leur boussole est axée sur les énergies fossiles et opposée aux énergies renouvelables et à la transition écologique.

Malgré l'incapacité préfectorale à protéger les manifestations à Nantes qui renforce le recul de la liberté de manifester nous devons continuer à faire entendre nos revendications, celles de la possibilité d’un autre monde, solidaire, juste et accueillant. Les mobilisations réussies contre la loi de sécurité globale montrent l'attachement des Français.es aux libertés fondamentales et ont permis de premières victoires des mouvements syndical et associatif contre cette loi.

C'est pour cela que **les unions départementales de Loire-Atlantique CGT, FSU, SAF et Solidaires, avec les associations et partis politiques appelant, se rassembleront le samedi 12 juin, à 11h, cours des 50 otages, aux marches des fiertés** pour rappeler que la justice sociale et le combat contre les inégalités doivent être des priorités et que nous ne laisserons pas briser nos libertés fondamentales d'expression et de manifestation.